

Vacances de printemps : inscriptions dans les accueils de loisirs

Il est déjà l'heure de penser aux prochaines vacances de vos enfants ! Les inscriptions pour les accueils de loisirs pendant les congés de printemps s'effectuent en ligne, via le Portail Famille, du lundi 21 mars au samedi 2 avril. Les personnes qui n'ont pas accès à Internet peuvent effectuer cette inscription en mairie.

Mis en ligne le 21 mars 2022



Comment inscrire votre enfant ?

Privilégiez l'inscription [sur le Portail famille](#)

Pour les familles ne disposant pas d'accès Internet : vous pouvez effectuer cette inscription en mairie, au guichet du service "Accueil Familles-Citoyenneté".

À savoir

- > Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles. Toute inscription est due que l'enfant soit présent ou non.
- > L'enfant est inscrit uniquement si la fiche de renseignements de l'année en cours a bien été fournie au service "Accueil Familles-Citoyenneté".
- > Le coût du repas et du goûter est facturé par le prestataire.

Accueils de loisirs ouverts



Du lundi 25 avril au vendredi 6 mai 2022

En élémentaire

> Paul Bert

En maternelle

> Les Pâquerettes

> Les Myosotis



≡ RETOUR À LA LISTE



VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS